PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale des territoires et de la mer

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2025-07-14

ORIGINE : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques

EMPLACEMENT : Port de Sucé-sur-Erdre,
commune de Sucé-sur-Erdre.

FAIT A SIGNALER : Régate intitulée «Feu d'artifice de Sucé-sur-Erdre»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2025-07-14

DATE : Le dimanche 13 juillet 2025

Les usagers de l'Erdre sont informés que l'association Sucé-sur-Erdre organise le dimanche 13 juillet 2025 de 12h00 à minuit une manifestation intitulée « Feu d'artifice de Sucé-sur-Erdre », au port de Sucé-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.
La navigation est interdite à partir de 22h30.
Le stationnement est interdit entre 12h00 et 24h00 sur le plan d'eau affecté au tir et sur les pontons du quai Bliesranbach ainsi que du pont jusqu'au droit de la plage marguerite.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 24 juin 2025
Pour le directeur départemental des Territoires et de la Mer
Chef de l'unité Sécurité des Transports

Signé numériquement par LE ROCH Michel
Emplacement :
Date : 2025.06.24 18:01:52+02'00'
Foxit PDF Reader Version: 2024.1.0

Service Transports et Risques
Unité Sécurité des Transports
10, boulevard Gaston Serpette
BP 53606 – 44036 NANTES cedex 01
Tél : 02 40 67 26 06
Mél : emmanuel.pasquereau@loire-atlantique.gouv.fr